

Appeler l'astreinte

Assainissement collectif

- Appeler l'astreinte
- Bon à savoir
- M'informer
- Accès rapides
 - Demande de contrôle de branchement
 - Demande de travaux

AVANT TOUT APPEL

Vérifier sur votre facture d'eau ou sur la carte en page d'accueil si vous êtes concernés actuellement par nos services.

Ce numéro est à utiliser du lundi au vendredi entre 17h et 8h et le week-end 24h/24h.

06.15.10.71.99

vérifications préalables

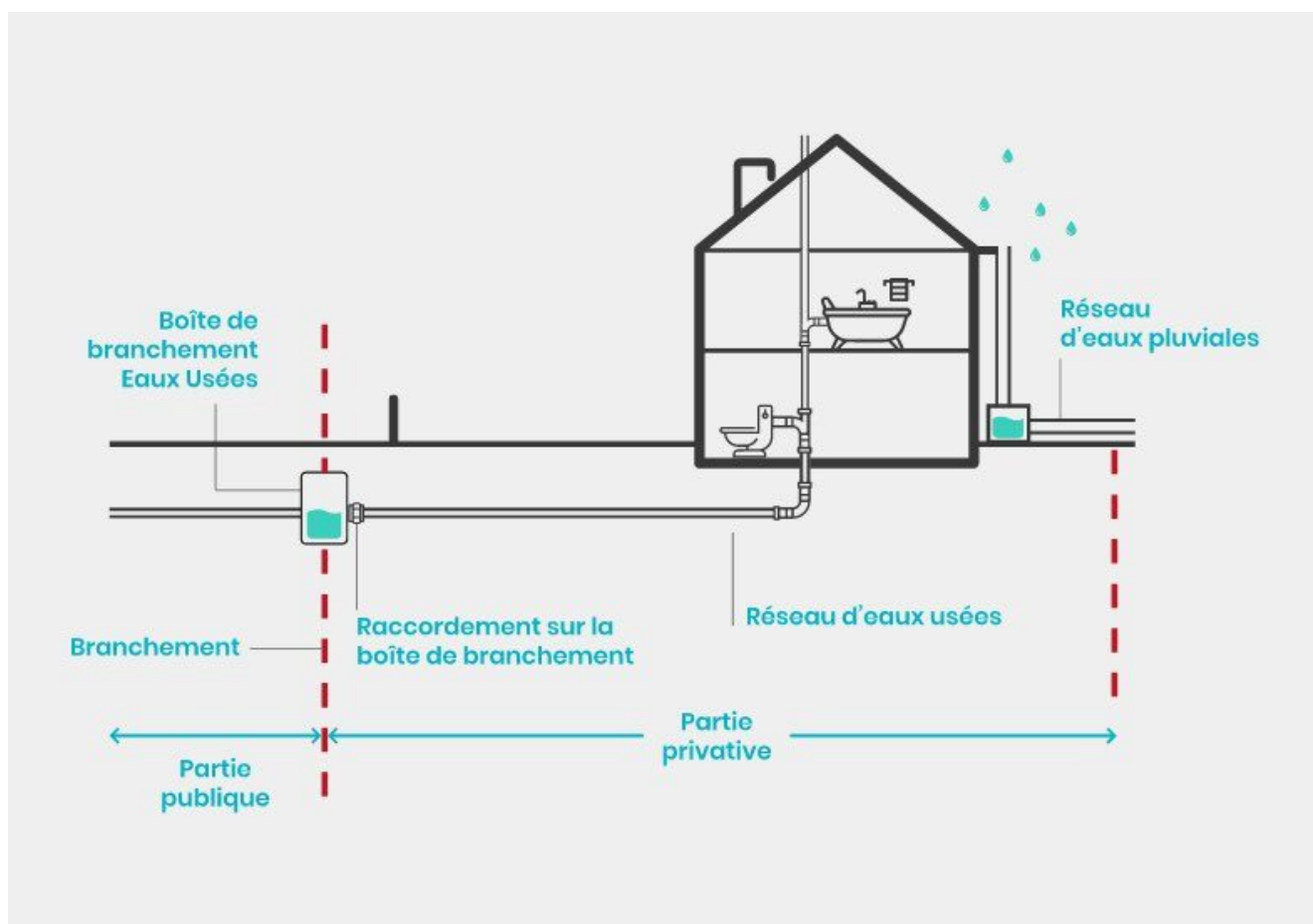
Vous constatez un BOUCHAGE DE VOS Réseaux à l'intérieur de votre maison

1 / Veillez à regarder où se situe le colmatage et si vous avez des regards ou tés de visite.

2/ En vérifiant les regards, vous pouvez ainsi mieux déterminer d'où vient le problème.

3/ Vérifiez sur votre terrain (en limite de propriété) si vous avez un regard faisant la limite entre chez vous et le domaine public.

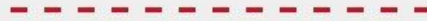
- Si le regard est vide, le colmatage est chez vous. Il vous faut donc contacter votre plombier ou un vidangeur (liste en lien).
- Si le regard est en charge, contactez-nous. Le réseau sera nettoyé par nos soins.



En fonction de l'âge de votre regard de branchement celui-ci peut être en béton ou en fonte.

**Bouchage dans le regard
ou côté rue :**

Intervention de la Régie des
Eaux des Coëvrons



Bouchage côté maison :

Intervention par vos soins ou
par une entreprise
d'hydrocurage
(liste ci-dessous)

